

SOYONS MASSIVEMENT EN GRÈVE ET EN MANIFESTATIONS LE 5 DÉCEMBRE, AVEC L'ENSEMBLE DES AGENTS PUBLICS !

Passage à 3 jours de carence, passage à 90 % de la rémunération en arrêt-maladie, gel du point d'indice, suppression de la GIPA, « fonctionnaire bashing » sur la base de contre-vérités et de propos culpabilisateurs, suppressions de postes ... Guillaume Kasbarian, ministre de la Fonction publique, le gouvernement auquel il appartient, et avec la bénédiction du président Macron, ont décidé de brutaliser les agents publics !



Encore une attaque du gouvernement contre les fonctionnaires (pour changer).

Cette fois-ci ils veulent **rajouter deux jours de carence** (3 jours comme dans le privé) et **baissier les indemnités d'arrêt maladie de 10%**.

L'objectif : réaliser 1,2 milliards d'euros d'économie sur les bases de **mensonges**.



Premier mensonge

Pour les fonctions publiques territoriale et hospitalière c'est là où les agent-es **sont les plus exposés à des publics vulnérables**. Crèches, Ehpad, hôpitaux...

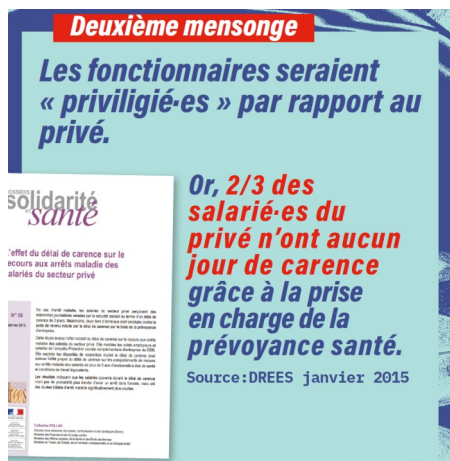
Les sous-effectifs chroniques conduisent à une **explosion du nombre d'épuisements professionnels** et aux **maladies liées au travail**.

Les responsables de cette situation viennent donc demander aux agent-es de rendre des comptes. C'est la double peine. **Quel cynisme !**

Premier mensonge

Dans les métiers à caractéristiques identiques il n'y a presque pas de différences en nombre de jours d'absences pour maladie entre privé et public. Source: IGAS 05/09/24

Ce qui démontre au passage que les 3 jours de carence dans le privé ont peu d'effet.



Troisième mensonge

Les jours de carence réduiraient le nombre d'arrêts maladie.

D'après l'INSEE ils ont deux effets principaux :

- L'allongement de la durée des arrêts maladie.
- La poursuite du travail malade. Cela peut dégrader la santé des fonctionnaires et augmenter les dépenses de santé associées.

Source: INSEE 17/07/24

Quatrième mensonge

C'est « dans un souci d'égalité » avec le privé.

Dans ce cas-là : a-t-il prévu de faire de même pour les salaires ?

En effet, la rémunération des salarié-es du privé a augmenté deux fois plus vite que celle des fonctionnaires entre 2011 et 2021 (0,4 % en moyenne par an contre 0,2 %).

Source: INSEE 25/10/23

M. Kasbarian ne propose rien d'autre que la baisse de notre rémunération pour FAIT de MALADIE..... et dans des proportions non négligeables !!!!!

voir le calculateur CGT sur les conséquences des trois jours de carence et de la prise en charge par l'Etat à 90 % des jours d'arrêt maladie : **Calculateur** : <https://carence.cgtfonctionpublique.fr/>

A titre d'exemple , pour un salaire brut de 1 800 € et 6 jours d'arrêt :

Voici l'impact de la carence sur votre situation

Prélèvement avant 2018* : 0 euro

Prélèvement depuis 2018* : 60.00 euros

Prélèvement voulu par Barnier : 198.00 euros

* Le jour de carence dans la Fonction publique a été mis en place en 2018.

Pour le même salaire sur un arrêt plus long (25 jours) :

Voici l'impact de la carence sur votre situation

Prélèvement avant 2018* : 0 euro

Prélèvement depuis 2018* : 60.00 euros

Prélèvement voulu par Barnier : 312.00 euros

* Le jour de carence dans la Fonction publique a été mis en place en 2018.

Les fonctionnaires et agents publics ne peuvent plus supporter d'être ainsi maltraités. Ils n'ont pas à endosser les responsabilités des politiques budgétaires désastreuses, déviantes et coupables des précédents gouvernements ! La cure d'austérité sur le dos de celles et ceux qui travaillent chaque jour pour l'intérêt général doit cesser, le « fonctionnaire bashing » ça suffit !

Les agents de la DGFIP ont déjà payé un lourd tribut avec des restructurations permanentes, des règles de gestion de plus en plus arbitraires, près de 50 000 emplois supprimés de 2002 à 2024 (et 730 suppressions supplémentaires dans le réseau, annoncées pour 2025) ! **Et alors que nos conditions de travail ne cessent de se dégrader, ce gouvernement veut davantage nous enfoncer !**

LE MINISTRE DOIT RENONCER :

- Aux 3 jours de carence dans la fonction publique ;
- À la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie ;
- Au non-versement de la Gipa ;
- Au RIFSEEP qui introduit l'arbitraire et la rémunération au mérite dans nos régimes indemnitaires.

ET NOUS DEVONS GAGNER :

- Des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques ;
- Des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels ;
- Des carrières linéaires reconnaissant nos qualifications et notre expérience ;
- L'augmentation de la valeur du point d'indice au titre de l'année 2024 et des années suivantes et des mesures salariales générales ;
- La refonte des grilles indiciaires ;
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'abandon des orientations du projet de loi dit « Guerini ».

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET DANS LA RUE LE 5 DÉCEMBRE !